

MINISTERE DES GRANDS TRAVAUX, DE L'EQUIPEMENT**FICHE DE POSTE**

Date de mise à jour : 26/08/2025 CMC

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de l'équipement – Subdivision territoriale de Tahiti					
2	LIBELLE DU POSTE : Technicien d'éclairage					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 CENTRE DE TRAVAIL : 327			CODE POSTE : PT0007481 PROGRAMME RH : 974 01		
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – Papeete					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le technicien d'éclairage est chargé de la gestion et de l'entretien du réseau d'éclairage du domaine public routier sur l'île de Tahiti. Il participe à l'élaboration des projets d'infrastructures routières dans le cadre des agencements d'éclairage et assure l'entretien et la réparation des équipements existants. Il gère le marché d'éclairage public.					
9	EFFECTIFS ENCADRES NOMBRES : Néant	A	B	C	D	Autres
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le chef de la subdivision territoriale de Tahiti					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Equipements de protection individuelle (EPI) ; - Un bureau, un ordinateur et une imprimante.					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Être titulaire du permis de conduire véhicule léger (VL) ; - Port d'un EPI obligatoire.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Assurer le suivi du marché d'éclairage public de la Direction de l'équipement ; - Contrôler et suivre les chantiers de tout type (terrassement, chantier de mise en lumière, exploitation du réseau - Assurer le suivi administratif et financier : engagements, facturation, exécution ; - Participer à l'élaboration des programmes annuels et pluriannuels de travaux ; - Assurer l'entretien, la réparation des équipements d'éclairage et remplacer les lampadaires défectueux ; - Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité au travail					
14	ACTIVITES ANNEXES :					

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Technicien
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Génie civil

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Procédures et techniques d'entretien de l'éclairage public ;		X	
	- Connaissance en électricité et en éclairage public ;		X	
	- Connaître les règles de gestion financières, budgétaires et comptables ;		X	
	- Connaissance en marchés publics ;		X	
	- Qualités d'autonomie, de maîtrise de soi et de discipline ;		X	
	- Aptitude à la polyvalence ;		X	
	- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité au travail ;		X	
	- Capacité à travailler en équipe et à s'y intégrer ;		X	
	- Application des directives et des consignes ;		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Génie civil, électricité
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Formation aux premiers secours, habilitation électrique
----	--

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum.
----	---

Le Directeur de l'équipement,

L'agent,

Date :

Date :

Signature :

Signature :